

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 24431 Numéro SIREN : 831 151 501 Nom ou dénomination : Financière HYGIE
--

Ce dépôt a été enregistré le 30/07/2021 sous le numéro de dépôt 76955

Financière Hygie
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 22.360.950 Euros
Siège social : 8, Rue du Sentier
75002 Paris

R.C.S Paris 831 151 501

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

COMPTES ANNUELS

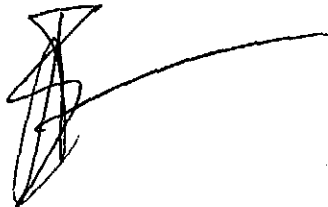
BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXES

COPIE CERTIFIEE CONFORME

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, overlapping loop and a long, sweeping horizontal stroke extending to the right.

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			An 31/12/2019
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 108 454	296 710	811 744	760 018
Fonds commercial	9 684 850	9 684 850		
Autres immobilisations incorporelles	407 464		407 464	220 137
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	171 238	104 792	66 446	111 545
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	58 189 429	35 610 461	22 578 968	9 228 136
Prêts				
Autres immobilisations financières	69 375		69 375	66 322
TOTAL (I)	69 630 810	45 696 812	23 933 998	10 386 159
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	3 005 038		3 005 038	4 673 695
Autres	1 775 850		1 775 850	296 888
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Actions propres				
Autres Titres				
<i>Instruments de Trésorerie</i>				60 001
<i>Disponibilités</i>	989 560		989 560	642 696
<i>Charges constatées d'avance</i>	117 927		117 927	24 597
TOTAL (II)	5 888 374		5 888 374	5 697 877
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				1 262 585
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I+II)	75 519 185	45 696 812	29 822 372	17 346 621

Bilan Passif

Bilan passif	Dr 01/01/2020	Dr 01/01/2019
	An 31/12/2020	An 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital social individuel dont versé :17710747	17 710 747	18 331 611
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves		
Report à nouveau	(3)	(2 403 952)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	5 257 057	(60 137 470)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	341 785	235 070
TOTAL (I)	23 309 586	(43 974 741)
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	78 626	
Provisions pour charges	63 814	43 682
TOTAL (II)	142 440	43 682
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles	1 500 000	22 882 361
Autres Emprunts obligataires		10 970 631
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		23 526 367
Emprunts et dettes financières diverses	23 125	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 833 074	2 935 149
Dettes fiscales et sociales	1 871 588	931 240
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	142 559	31 932
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	6 370 346	61 277 680
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL PASSIF (I+IV)	29 822 372	17 346 621

Compte de résultat

Compte de résultat	Au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	3 312 144		3 312 144	4 119 527
Chiffre d'affaires Net	3 312 144		3 312 144	4 119 527
Production stockée			215 064	221 942
Production immobilisée				6 870
Subventions d'exploitation reçues			17 146	13 656
Reprises sur amortis. et provisions, transferts de charges			3	325
Autres produits				
TOTAL (I)			3 544 358	4 362 321
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			1 417 411	1 248 882
Impôts, taxes et versements assimilés			21 641	48 190
Salaires et traitements			1 849 925	1 747 237
Charges sociales			774 511	813 306
Dotations aux amortissements sur immobilisations			270 119	177 535
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			20 132	19 261
Autres charges			42 265	16 669
TOTAL (II)			4 396 004	4 071 079
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			(851 646)	291 242
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			3 760 154	3 620 916
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				2 181
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			3 760 154	3 623 098
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			5 264 569	4 247 759
Différences négatives de change			1 028	303
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			5 265 596	4 248 062
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			(1 505 443)	(624 964)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II-III-IV+V-VI)			(2 357 088)	(333 722)

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	An 31/12/2020	An 31/12/2019
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion	2 815 399	
Sur opérations en capital		270 411
Reprises sur provisions et transferts de charges	59 412 242	
TOTAL (VII)	62 227 641	270 411
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	8 155 108	329 637
Sur opérations en capital		270 411
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	46 458 388	59 474 110
TOTAL (VIII)	54 613 496	60 074 159
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	7 614 145	(59 803 747)
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	69 532 153	8 255 830
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	64 275 096	68 393 299
BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	5 257 057	(60 137 470)

Annexes

Annexe au bilan et compte de résultat

(Décret n°83-1020 du 29-11-1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 29822372.38 euros au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 5257057.08 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels de la Société « Financière Hygie » ont été établis conformément aux dispositions de la législation et aux pratiques généralement admises en France et en conformité du règlement ANC n°2016 - 07 du 4 novembre 2016, homologué par arrêté du 26 décembre 2016 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe d'image fidèle, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation suite à l'adoption le 15 décembre 2020 par le Tribunal de Commerce de Paris du plan de redressement par continuation de la Société, tel que décrit en note ci-après Faits caractéristiques.

▪ Activité

Financière Hygie est la holding du groupe qui a acquis le groupe 5àSec en 2017. A ce titre, elle détient 100% des titres de la société 5àSec Group, laquelle détient ensuite l'ensemble des filiales du groupe.

Au 31 décembre 2020, Financière Hygie emploie 18 salariés, qui correspondent essentiellement au management du Groupe, et a réalisé au cours de l'exercice un chiffre d'affaires de 3 312 K€ pour une perte brute d'exploitation de -561 K€ (en ce inclus les autres charges d'exploitation).

Financière Hygie n'a aucune activité avec des tiers, l'intégralité de son chiffre d'affaires provient de son activité vis-à-vis de ses filiales, à savoir par exemple les prestations de services, le management ou l'IT.

Faits marquants

Le marché du pressing est impacté depuis une quinzaine d'années par (i) la forte baisse du costume-cravate dans le monde professionnel (dont les ventes ont été divisées par 2 en 10 ans), (ii) l'avènement des vêtements à très bas prix (Zara, H&M et explosion du marché de l'occasion), (iii) l'amélioration constante des machines à laver pour particuliers et (iv) l'image vieillissante du pressing.

Partant de ce constat, les nouveaux dirigeants ont présenté un nouveau plan stratégique, court, moyen et long terme. Le plan de réorganisation du groupe 5àSec se fondait, principalement, sur trois piliers : (i) le « back-to-basics » sur son marché historique, avec une rationalisation des coûts et une amélioration du service client ; (ii) le lancement de nouvelles offres à travers la marque 5àSec Services ; et (iii) le lancement de nouvelles activités, telles qu'un service de nettoyage et recoloration de sneakers, ou des corners pressing dans des magasins alimentaires de proximité (en France et en Suisse).

Afin d'atteindre ces objectifs de réorganisation, la Société devait procéder à des investissements importants afin de rattraper les retards d'investissement du groupe.

Tous les accords de principe nécessaires pour assainir la situation financière du groupe avaient été conclus, et restaient simplement à formaliser, lorsqu'est survenue la crise de la Covid-19.

Impact de la crise sanitaire Covid -19

En raison de la crise sanitaire, tous les magasins en propre et franchisés ont dû fermer à partir du 16 mars 2020. La majorité des salariés français a été placée en chômage partiel à compter de cette date.

Il s'en est suivi un effondrement du chiffre d'affaires et une violente dégradation du résultat prévisionnel 2020, à tout le moins.

Dans ces conditions, la restructuration financière initialement envisagée est devenue caduque, avant même d'avoir été formalisée.

Si notre actionnaire et l'investisseur principaux croyaient tous les deux à la possibilité d'un redressement du groupe, la crise sanitaire a rendu, selon eux, un redressement in bonis impossible de par son coût. Le projet de réinvestissement a donc été adapté pour une mise en œuvre dans le cadre de procédures collectives, comprenant, dès lors, une renégociation des passifs d'exploitation.

Un accord est ainsi intervenu entre l'actionnaire et l'investisseur, dans le cadre duquel :

- L'actionnaire acceptait de céder sa participation à l'investisseur qui devenait donc le nouvel actionnaire de contrôle du groupe 5àSec ;
- Notre nouvel actionnaire accompagnait donc lui-même, en cette nouvelle qualité, les procédures collectives appelées à être ouvertes ;
- Notre nouvel actionnaire enfin, prévoyait un investissement pouvant atteindre 11 M€, pour accompagner un plan de redressement, sous réserve que ce plan puisse être élaboré et mis en œuvre à des conditions satisfaisantes.

C'est dans ce contexte que les sociétés suivantes du groupe 5àSec ont dû déclarer leur état de cessation des paiements :

- Financière Hygie
- 5àSec RIF ;
- 5àSec France ;
- SOYEZBCBG ;
- Newpresspro ;
- Confluence ;
- Press 38 ;
- Lyon Part Dieu Pressing.

Le Tribunal de Commerce de Paris a prononcé le 28 avril 2020 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. Quant aux sociétés 5àSec Group et Teinturerie Letourneur, in bonis, elles ont sollicité l'ouverture d'une procédure de sauvegarde.

En outre, il convient de préciser qu'un sursis concordataire (procédure collective de droit suisse) a été ouvert au bénéfice de Baechler Teintureries, société détenue à 100% par 5àSec Group. Cette procédure a pour objet de placer l'entreprise sous la protection du Tribunal de commerce de Genève, et de geler l'intégralité des dettes contractées jusqu'au 28 mai 2020. L'objectif de la procédure est similaire à celui de la procédure française, à savoir proposer un plan de continuation de l'activité accompagné d'un plan d'apurement du passif.

Modalités du plan de continuation par redressement

Le Groupe prévoit d'atteindre en 2024 son chiffre d'affaires cible (environ 45 M€ sur le périmètre en procédure et près de 90 M€ consolidé) et son EBITDA cible (environ 3 M€ sur le périmètre en procédure et 7 à 8 M€ en consolidé). C'est donc sur cette base, et en tenant compte des conditions posées par l'actionnaire pour apporter les 11M€ nécessaires au financement du plan (périmètre France et Suisse), que la direction du Groupe a raisonné pour bâtir les propositions d'apurement du passif :

- **Plan de redressement opérationnel**

Chaque société du groupe 5àSec faisant l'objet d'une procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire a présenté un plan de redressement ou de sauvegarde, lequel s'inscrira dans une logique et une cohérence globale au niveau du groupe.

En effet, face à un marché structurellement en baisse du fait de la conjoncture économique et des nouvelles habitudes de travail et de consommation (habillement casual, télétravail, etc.), impactant aussi bien les volumes que les marges, le groupe doit trouver de nouveaux relais de croissance, tout en améliorant son efficacité opérationnelle, ce qui nécessitera des investissements significatifs.

Pour ce faire, le groupe 5àSec a développé un plan industriel basé sur les 6 grands axes stratégiques suivants :

- Le modèle opérationnel doit être centralisé, industrialisé et mutualisé ;
- Le réseau de magasins doit être rationalisé, harmonisé et amélioré, notamment avec le concept de « love cost ». Ainsi, dans environ 120 magasins, le groupe va investir dans la formation des managers pour améliorer l'expérience client. De plus, la fermeture des magasins non rentables devra être envisagée ;

- L'offre de service doit se renouveler avec la mise en place de la marque 5àSec Services. Cette marque devrait proposer une offre de (i) livraison à domicile, (ii) d'enlèvement à domicile de textiles d'ameublement (nettoyage de tapis ou de canapés) et (iii) des boxes en entreprise ;
- Le métier doit être revalorisé (conditions de travail, plan de formation, etc.) ;
- Le modèle de Master franchisé doit être revu pour le tendre vers un modèle dit « capex light ». A ce titre, l'objectif est de réduire les coûts d'entrée pour les nouveaux franchisés en proposant l'utilisation de machines de lavages dont le coût d'acquisition est réduit ou la possibilité de bénéficier d'une solution de leasing avantageuse (négociée au niveau du groupe) ;
- La mise en place d'une plateforme omnicanale doit être accélérée.

L'atteinte de ces objectifs suppose la réalisation d'investissements importants :

- D'une part, le groupe doit faire face au remplacement de plusieurs de ses machines de nettoyage à sec (coût unitaire de 25 K€) et la remise à niveau du parc de magasins (rénovation et fermeture) ;
- Des investissements importants dans l'IT. En effet, aucune solution de logiciel métier clé en main n'existe, ce qui contraint la société à développer ses propres solutions.

▪ **Réduction du passif**

Enfin, le plan de redressement de 5àSec ne pourra être mené à bien qu'à la condition d'une réduction drastique du passif du Groupe, qui, à la date d'ouverture des procédures, était estimé à 157 M€ (dont 72 M€ de passif tiers), soit un niveau incompatible avec la rentabilité de l'activité pouvant être raisonnablement attendue. Pour restaurer une structure de bilan viable, il a donc été estimé que le niveau de passif consolidé sur le périmètre en procédure ne devrait pas excéder environ 20 M€. Le solde, par conséquent, doit être abandonné ou annulé.

▪ **Plan d'apurement du passif au niveau consolidé**

Sur la base de prévisions d'activité et de trésorerie, les propositions d'apurement du passif suivantes ont été élaborées par le management :

○ Créances super privilégiées

Les créances super privilégiées ont été payées à hauteur de 10% avant l'audience, le solde sera honoré sur 12 mois.

○ Dettes fournisseurs

Les projets de plan de redressement/sauvegarde prévoient d'apurer le passif fournisseur de chaque structure concernée de la façon suivante :

- Les créances inférieures ou égales à 500€ seront payées intégralement, conformément à la Loi, dans le mois du jugement arrêtant le plan.

- Les fournisseurs faisant partie du comité des principaux fournisseurs se sont vu proposer un règlement comptant de 15% de leurs créances admises, dans le mois du jugement arrêtant le plan, le solde étant abandonné.

- Les autres fournisseurs (hors comité) se sont vu proposer deux options :

-Option courte : paiement de 15% des créances admises, dans le mois du jugement arrêtant le plan, pour solde de tout compte ;

-Option longue : paiement de 100% du montant des créances admises, 5% à la date du premier au sixième anniversaire de l'adoption du plan et 70% à la date du septième anniversaire de l'adoption du plan.

Il convient de préciser ici que parallèlement à la circularisation des propositions d'apurement du passif, le nouvel actionnaire s'est rapproché d'un certain nombre de fournisseurs, jugés stratégiques, pour leur proposer de leur racheter leurs créances, à des conditions qu'ils négocieront de façon bilatérale. Conformément à la Loi, les créances ainsi rachetées et détenues par l'actionnaire, ont être traitées au sein du comité des établissements de crédit et assimilés.

o **Dettes fiscales et sociales**

La CCSF a été saisie d'une demande visant à régler 15% des créances rémissibles dans le mois du jugement arrêtant le plan, pour solde de tout compte et en cas de refus, il a été proposé de l'apurer selon l'échéancier commun des créanciers hors comité n'acceptant pas de remise (Option longue, telle qu'indiquée ci- dessus).

En ce qui concerne la dette de TVA, qui ne peut faire l'objet d'aucune remise, il a été proposé de l'apurer selon l'échéancier commun des créanciers hors comité n'acceptant pas de remise.

o **Dettes envers les créanciers membres du comité des établissements de crédit et assimilés**

Les créanciers membres du comité des établissements de crédit et assimilés se sont vu proposer le traitement suivant :

- Un paiement comptant de 5% des créances admises dans le mois du jugement arrêtant le plan, contre abandon du solde.

- S'agissant des créances portées par l'actionnaire et les autres membres du Groupe, il est prévu un traitement plus défavorable, consistant en un abandon de créance ou une conversion intégrale en capital, suivie d'une réduction du capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues.

Les prévisions de trésorerie, prenant en compte l'apurement du passif ci-dessus et les apports de new money, font état de soldes positifs dès 2021, ceux-ci atteignant 11,6 M€ en 2027.

▪ **Apport de new money**

Pour mener à bien le plan de redressement, un besoin de new money a été estimé par cabinet d'expertise indépendant à hauteur de 10,9 M€ au niveau du groupe.

Le nouvel actionnaire s'est engagé à procéder à un apport de 11 M€ (en ce compris le rachat des créances des fournisseurs stratégiques), sous réserve de l'adoption du plan.

Cet apport doit être fait notamment par la souscription :

- d'une augmentation de capital de Financière Hygie ; et
- d'obligations convertibles en actions émises par Financière Hygie. Ces obligations convertibles auront une maturité de 7 ans à compter de leur souscription et porteront intérêt pouvant être capitalisés.

▪ Simplification juridique de l'organigramme

En vue de simplifier l'organigramme juridique du groupe, le groupe s'est engagé à procéder :

- dans un premier temps à l'absorption, par Newpresspro, par voie de fusion, des sociétés Part- Dieu Pressing, Confluence Pressing, Press 38 et Sainte Foy Pressing ;
- puis dans un second temps, à l'absorption, par 5àSec RIF, par voie de fusion, des sociétés Teintureries Letourneur, Soyez BCBG, GSBC et Newpresspro.

A l'exception de l'absorption de la société Part-dieu Pressing reportée en juin 2021, l'ensemble de ces opérations ont été réalisées le 31 décembre 2020.

La Société et ses filiales ont présenté le 23 novembre 2020 le plan de continuation tel que décrit ci-dessus au Tribunal de Commerce de Paris. Ce plan a été adopté pour l'ensemble des sociétés françaises le 15 décembre 2020.

A compter de cette date, les opérations de recapitalisation décidées en novembre 2020 ont été définitivement réalisées et les abandons de créances entre les sociétés intégrées du périmètre 5àsec ont été comptabilisés.

▪ Opérations de recapitalisation opérées en 2020

- Le 23 décembre 2020, recapitalisation de Financière Hygie par incorporation des créances (Obligations BP, Dette Unirate en ce inclus les intérêts courus et capitalisés) à l'égard de l'actionnaire pour un montant global de 61 921 k€, suivie d'une réduction du capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues.
- Le 23 décembre 2020, recapitalisation de la filiale 5asec Group par incorporation des créances à l'égard de Financière Hygie pour un montant global de 48 361 k€, suivie d'une réduction du capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues.
- Le 23 décembre 2020, recapitalisation de la société française 5àsec RIF par incorporation des créances à l'égard de son associé unique 5asec Group pour un montant global de 14 389 k€, suivie d'une réduction de capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues.
- Le 23 décembre 2020, recapitalisation de la société française Press 38 par incorporation des créances à l'égard de son associé unique Newpresspro pour un montant global de 684 k€.

A noter également la recapitalisation des filiales de la péninsule ibérique

- Le 28 décembre 2020, recapitalisation de 5asec España par incorporation des créances à l'égard de son associé unique 5asec Group pour un montant global de 1 501 k€, suivie d'une seconde incorporation de créance en mars 2021 de 200 k€, compensée par les pertes cumulées.
- Le 31 décembre 2020, recapitalisation de 5aseco Portugal par incorporation des créances à l'égard de son associé unique 5asec Group pour un montant global de 913 k€ compensée par les pertes cumulées.

A ces opérations de recapitalisation, doivent également signalées des opérations de financement consenties par l'actionnaire :

▪ Financement

La Société a émis un emprunt obligataire convertible OCA1 auprès de l'actionnaire dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant maximal : 5 300 000 euros
- Nombre d'OC émises : émission en une ou plusieurs tranches pour un nombre maximal de 5 300 000 obligations convertibles en action ordinaire d'un euro chacune
- Durée : 7 ans.
- Taux d'intérêt : 15%. Les intérêts seront capitalisés annuellement et les intérêts courus et capitalisés sont payables intégralement en cas de conversion ou de remboursement (anticipé ou non).

En date du 24 novembre 2020, Financière Hygie a procédé à l'émission d'une première tranche de 1 500 k€.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

▪ **Activité**

Sur le début de l'année 2021, l'activité reste toujours très perturbée, en particulier en France avec la fermeture des centres commerciaux >20 000m2 à compter du 31 janvier et ceux >10 000m2 à compter du 5 mars. Le mois de mai a amorcé une reprise timide mais progressive de l'activité partout en Europe avec l'assouplissement des règles de couvre-feu, la réouverture des centres commerciaux et de l'activité B2B (transport aérien, restauration...). Le télétravail devrait néanmoins perdurer dans la majorité des pays Corporate.

▪ **Financement :**

Afin de respecter ses engagements d'apport en New Money dans le cadre du plan de redressement/sauvegarde par continuation des filiales françaises, l'actionnaire a procédé à l'émission de nouvelles actions ordinaires et d'obligations convertibles.

Face à la 3ième vague de COVID, l'actionnaire a porté l'enveloppe globale maximale de 11 M€ à 14 m€. Ainsi, le 06 janvier, 19 février, 25 mars et 26 avril 2021, Financière Hygie a émis au total :

- 4 650 203 actions ordinaires d'un montant nominal de 1 €
- 7 829 797 obligations convertibles en actions d'un montant nominal de 1 € dont les caractéristiques sont identiques à l'émission intervenue le 24 novembre 2020.

Les apports en New Money de l'actionnaire peuvent donc se résumer de la manière suivante :

Montant en euros	Montant total	Actions ordinaires	Obligations Convertibles OCA1	Obligations Convertibles OCA2
24-nov-20	1 500 000		1 500 000	
06-janv-21	3 600 000	2 040 000	1 560 000	
19-févr-21	4 000 000	1 827 864	2 172 136	
25-mars-21	2 400 000	390 339	67 864	1 941 797
26-avr-21	980 000	392 000		588 000
	12 480 000	4 650 203	5 300 000	2 529 797

▪ **Exécution du plan de redressement par continuation des filiales françaises**

Le 23 février 2021, date d'exécution du plan, les filiales françaises ont payé les dividendes des créanciers suivants :

- les créances inférieures ou égales à 500€ ont été payées intégralement.

- les créanciers ayant opté pour l'option courte (règlement de 15 % de leurs créances pour solde de tout compte) ont été payés à la même date (1 388 K€ versé).

D'un point comptable, le fait générateur de l'apurement de passif à l'égard des tiers est la date d'exécution du plan. En conséquence, au 31 décembre 2020, les dettes à l'égard des créanciers tiers figurent toujours au passif de la Société Financière Hygie pour un montant global de 13 636 K€ (TTC).

A ces dettes s'ajoutent celles de 4 401 K€ en compte courant de notre actionnaire sur 5asec Group et 957 K€ TTC de dettes rachetées également par notre actionnaire auprès de fournisseurs jugés stratégiques. L'abandon de la totalité des créances détenues par notre actionnaire sera également comptabilisé en février 2021.

▪ Opérations de restructuration juridique :

L'absorption de la société Part Dieu par 5asec RIF, par voie de fusion, est intervenue le 22 juin 2021.

▪ Sortie du sursis concordataire de la filiale suisse Baechler Teintureries

La sortie du sursis concordataire est prévue pour la mi-juillet avec paiement immédiat d'un dividende de 2 042 K CHF auquel s'ajoute une réserve de 256 K CHF pour les éventuels créanciers retardataires.

▪ Acquisitions et cessions :

En date du 15 février 2021, la Société, par l'intermédiaire de sa filiale 5asec RIF a acquis l'intégralité des parts de la SAS Sopress auprès de la société Presspro. La société Sopress exploite deux pressings dans le centre de Lyon.

En date du 18 juin 2021, la Société, par l'intermédiaire de sa filiale 5asec Latam, a cédé l'intégralité des parts détenues dans BRB Argentina SA et Dilexia SA. Avec cette cession, le Groupe n'a plus d'activité en propre en Argentine.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice sont établis et présentés conformément au Plan Comptable Général et aux Principes Comptables généralement admis.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

I. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : l'entreprise a retenu les durées réelles d'utilisation telles qu'elles sont prévues au niveau du groupe pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées comme suit :

La décomposition des actifs incorporels est principalement constituée de malis de confusion précédemment activés. Ces actifs sont présumés avoir une durée d'utilisation non limitée, ils sont donc non amortissables. Dès lors, ils doivent faire l'objet d'un test de dépréciation annuel ou dès l'apparition d'un indice de perte de valeur (règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015).

La valeur actuelle des fonds de commerce et des malis techniques est donc appréciée chaque année par référence à la :

- la valeur de marché : accord de vente irrévocable sur un marché actif ou transactions récentes sur un actif similaire
- la valeur d'usage : appréciée en appliquant la méthode des Discounted Cash-Flow (D.C.F)

Une provision pour dépréciation est constatée si la valeur d'inventaire des malis techniques est inférieure à la plus grande de ces deux valeurs.

Au cours de l'exercice précédent, la Société a ainsi comptabilisé une dépréciation exceptionnelle de 9 684 850 euros sur la valeur de ces malis de confusion précédemment activés.

Les logiciels comprennent pour l'essentiel les couts de développement et d'enrichissement d'outils métiers (Horus, application 5asec) et fonctionnels (logiciel de Business Intelligence, de comptabilité).

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- | | |
|--------------------------------------|--------------|
| ▪ Logiciels informatiques | de 2 à 7 ans |
| ▪ Matériel de bureau et informatique | de 3 à 5 ans |
| ▪ Mobilier | de 7 à 8 ans |

II. IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat ainsi que par les frais accessoires d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour le groupe, celle-ci tient compte de la quote-part de la situation nette détenue, de la valeur de marché et des perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la quote-part de l'actif net réévalué des filiales, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les décisions prises ou les actions envisagées ne contredisent pas les hypothèses retenues.

III. CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Cette dépréciation est appréciée au cas par cas. Aucune méthode de dépréciation statistique n'est appliquée.

IV. CHANGEMENT DE METHODES

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

V. PROVISIONS

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêt.

VI. ENGAGEMENTS DE RETRAITE :

La convention collective prévoit le règlement d'indemnités de fin de carrière.

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont comptabilisés au passif du bilan pour un montant de 63 814 € au 31 décembre 2020.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à la retraite entre 166 et 172 trimestres selon les générations avec une rotation du personnel sur la base du réel constaté en tenant compte des éléments suivants :

- Paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- Données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- Taux d'actualisation retenu à 0,5% (vs 0,75% en 2019), ainsi qu'une progression annuelle de 1.8% des salaires iso vs 2019

- La table de mortalité utilisée est celle fournie par l’Institut National des Etudes Démographiques (table 2014-2016 par sexe)

VII. UTILISATIONS D'ESTIMATIONS ET HYPOTHESES ET JUGEMENTS DE LA DIRECTION

Le Groupe procède régulièrement à des estimations et établit des hypothèses qui ont un impact sur la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, sur des éléments de produits et de charges ainsi que sur les informations données dans les notes en annexe.

Ces estimations et hypothèses font l'objet de révisions et d'analyses régulières qui intègrent les données historiques ainsi que les données prévisionnelles considérées comme les plus probables.

Une évolution divergente des estimations et hypothèses retenues pourrait avoir un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
<i>Immobilisations incorporelles</i>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 736 695		464 073
TOTAL	10 736 695		464 073
<i>Immobilisations corporelles</i>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.			
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier	171 238		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	171 238		
<i>Immobilisations financières</i>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	9 828 136		48 361 293
Prêts et autres immobilisations financières	66 322		3 053
TOTAL	9 894 458		48 364 346
TOTAL GENERAL	20 802 391		48 828 419

Etat des immobilisations

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévaluation légale ouoyal par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			11 200 768	
TOTAL			11 200 768	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencets. et aménagt. const				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Inst. gales., agencets. et aménagt. divers				
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier			171 238	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			171 238	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			58 189 429	
Prêts et autres immobilisations financières			69 375	
TOTAL			58 258 804	
TOTAL GENERAL			69 630 810	

Le 23 décembre 2020, dans le cadre de l'exécution du plan de sauvegarde par continuation de sa filiale, la Société a procédé à l'augmentation de capital de 5asec Group par incorporation de l'intégralité de son compte courant d'un montant global de 48 361 k€, suivie d'une réduction du capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues

Etat des amortissements

Cadre A				
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augment	Diminut	Montant en fin d'exercice
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.	71 690	225 020	(0)	296 710
TOTAL	71 690	225 020	(0)	296 710
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.				
Inst. gales., agenc. et aménagements divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau et informatique, mobilier	59 693	45 099		104 792
Emballages récup. et divers				
TOTAL	59 693	45 099		104 792
TOTAL GENERAL	131 383	270 119	(0)	401 502

Cadre B		Ventil. Mouvements provisions amortissements dérogatoires					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amort. A la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amort. Fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amort. Fiscal exceptionnel	
<i>Immobilisations incorporelles</i>							
Frais d'étab. et développement							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
<i>Immobilisations corporelles</i>							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, infor, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE		

Cadre C				
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercices aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler	1 262 585	(1 262 585)		
Primes de remboursement des obligations				

Le plan d’apurement du passif de la Société, adopté par le Tribunal de commerce en date du 15 décembre 2020, a provoqué la conversion intégrale en capital des obligations et de la dette Unirate détenues par l’Actionnaire (cf cf. Note Faits marquants et événements postérieurs à la clôture). Les frais d’émission de

ces emprunts, initialement répartis sur une durée de 7 ans en linéaire, ont donc été intégralement dépréciés sur l'exercice.

Etat des provisions

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées	235 070	106 715		341 785
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
TOTAL	235 070	106 715	(0)	341 785
Risques et charges	43 682	78 626 20 132		78 626 63 814
Provisions pour litiges				
Provisions pour pensions & obligations				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL	43 682	98 758		142 440

NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations	9 684 850			9 684 850
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations titres de participations	600 000	45 010 461	10 000 000	35 610 461
Immobilisations financières				
Sur comptes clients	49 412 242		49 412 242	
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL	59 697 092	45 010 461	59 412 242	45 295 311
TOTAL GENERAL	59 975 844	45 215 934	59 412 242	45 779 536
Dont dotations et reprises : - d'exploitation		20 132		
Dont dotations et reprises : - financières				
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles		45 195 802	59 412 242	
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation				

Compte tenu des dispositions du plan de continuation de sa filiale, la créance portée par Financière Hygie à l’égard de sa filiale Sàsec Group a été intégralement dépréciée pour un montant global de (49 412 k€) au cours de l’exercice précédent. Sur l’exercice, compte tenu de la conversion de cette créance, la dépréciation a été intégralement reprise.

Au 31 décembre 2020, la Société a procédé à un test de valeur sur la valorisation de sa participation 5asec Group. Compte tenu du soutien de l’actionnaire, de la sortie des filiales françaises des procédures collectives et des perspectives de rentabilité, la dépréciation a été ajustée.

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	69 375		69 375
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	3 005 038	3 005 038	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	44 283	44 283	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	126 626	126 626	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	159 143	159 143	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	1 444 985	1 444 985	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	813	813	
Charges constatées d'avance	117 927	117 927	
TOTAL	4 968 190	4 898 815	69 375
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes (*)

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	1 500 000			1 500 000
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	23 125			23 125
Fournisseurs et comptes rattachés	2 833 074	2 680 559	30 503	122 012
Personnel et comptes rattachés	1 034 337	1 034 337		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	700 803	674 859	5 189	20 755
Impôts sur les bénéfices	45 891	45 891		
Taxe sur la valeur ajoutée	39 579	20 571	3 802	15 206
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	50 977	50 977		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	142 559	142 559		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	6 370 346	4 649 754	39 494	1 681 098
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 523 125			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

(*) Sous réserve des contestations des créanciers en cours

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles OCA1	23 125	
Autres emprunts obligataires		381 164
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		526 245
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 128 025	344 541
Dettes fiscales et sociales	1 091 630	504 699
TOTAL	2 242 779	1 756 648

Détail des charges à payer

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
168831 Int courus Bond Loan BC		381 164
168841 Int courus Unitranché		526 245
168880 Intérêts courus sur OCA 1	23 125	
408100 Fournisseurs Factures non parvenues	700 025	306 809
408110 Fournisseur FNP GROUPE	428 000	37 732
428200 Dettes provisionnées pour congés à payer	117 405	70 237
428600 Autres charges à payer	914 594	400 748
438200 Charges sociales sur congés à payer	59 630	33 714
TOTAL	2 242 779	1 756 648

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Créances clients et comptes rattachés	30 888	357 939
TOTAL	30 888	357 939

Détail des produits à recevoir

PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
418100 Clients Factures à établir	30 888	357 939
TOTAL	30 888	357 939

Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Charges d'exploitation	117 927	24 597
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	117 927	24 597

Composition du capital social

POSTES CONCERNES	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	18 331 611	1	18 331 611
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice)	17 710 747	1	17 710 747

Dans le cadre de ses engagements au plan de redressement de la Société, l'actionnaire a procédé en date du 20 novembre 2020 à une conversion intégrale en capital de ses créances BDC Bonds et Unirate en ce inclus les intérêts courus et capitalisés (60 921k€), suivie d'une réduction du capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues (cf cf. Note Faits marquants et événements postérieurs à la clôture).

Mouvements sur capitaux propres

	Exercice clos le 31 /12 /2019	Variation	Exercice clos le 31 /12 /2020
Capital Social	18 331 611	(620 864)	17 710 747
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Réserve légale			
Autres réserves			
Report A nouveau	(2 403 952)	+2 403 949	(3)
Perte de la période	(60 137 470)	+60 137 470	5 257 057
TOTAL	(44 209 810)	61 920 555	22 967 801

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Exercice clos le 31 /12 /2020	Exercice clos le 31 /12 /2019
Ventes de marchandises		
Ventes de produits finis		
Prestations de services	3 312 144	4 119 527
TOTAL	3 312 144	4 119 527

Pendant toute la durée des procédures de Baechler Teinturiers, il a été convenu avec le commissaire au sursis concordataire de renoncer à la facturation des managements fees représentant un manque à gagner d'environ -0,7 m€ pour la Société versus l'exercice précédent.

Répartition par zone géographique	Exercice clos le 31 /12 /2020	Exercice clos le 31 /12 /2019
France	3 312 144	4 119 527
Etranger		
TOTAL	3 312 144	4 119 527

Analyse du résultat exceptionnel

Le profit exceptionnel d'un montant net de 7 614 k€ se décompose essentiellement :

- D'honoraires et rémunérations exceptionnels liés à la procédure de redressement judiciaire : -1 798 k€
- D'abandons de créances consentis et obtenus pour un montant net de + 821 k€
- De dotations et reprises de dépréciations exceptionnelles sur titres et comptes courants pour un montant net +10 000 k€,
- Des dotations pour amortissements dérogatoires des frais d'acquisition des titres : -107 k€,
- D'un write-off sur les frais d'émission d'emprunts – 1 263 k€,
- La cession pour 1 euro symbolique à l'actionnaire d'une partie du C/C détenu par la Société sur 5asec Group, le compte courant était intégralement déprécié à l'ouverture.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	(2 357 088)	
Résultat exceptionnel (et participation)	7 614 145	
Résultat comptable	5 257 057	

La charge d'intégration fiscale a été calculée au taux de droit commun, soit 28%. La ventilation de l'impôt sur les bénéfices tient compte des réintégrations et des déductions fiscales opérées dans le résultat fiscal.

Financière Hygie est la société mère du groupe fiscal (article 223 A du CGI) composé en 2020 de 19 sociétés, détenues directement ou indirectement. La Société calcule son impôt sur les sociétés comme si elle était imposée séparément, indépendamment du fait qu'elle soit membre d'un groupe fiscalement intégré.

Rémunérations des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

Répartition des effectifs (équivalent temps plein)	Exercice clos le 31 /12 /2020	Exercice clos le 31 /12 /2019
Cadres	18	17
Agents de maitrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	18	17

Identité des sociétés-mères consolidant les
comptes de la société

Financière Hygie
SAS au capital de 17 710 747 euros
8 Rue du Sentier
75 002 Paris
RCS Paris 831 151 501

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020 s'élèvent à 89 567 euros (hors procédures collectives).

Tableau des filiales et participations

Société	Pays	Devise	Capital social	Réserves et report à nouveau (*)	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis	GAJIT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos
5asec Group SAS	France	EUR	16 916 759	-77 230	58 189 429	22 578 968	609 499	0	8 784 364

*en ce inclus les primes liées au capital

5 à SEC GROUP est détenu à plus de 50 %.
Aucune distribution de dividendes n’est intervenue au cours de la période.

Engagements donnés et reçus

Engagements reçus

- Option d’achat

Dans le cadre de la cession de sa filiale brésilienne, le Groupe dispose d’une option d’achat des parts de 5àsecParticipacoes de 5 ans à compter du 8 mai 2020. Cette option est assortie d’une garantie d’un an de salaire octroyée aux deux managers acquéreurs à compter de la levée de l’option avec une garantie d’actif et de passif limitée à 10 % du prix.

Engagements donnés

- Garanties

Dans le cadre de la cession de sa filiale brésilienne 5àsecParticipacoes, une garantie a été accordée aux managers acquéreurs en cas d’atteinte à leurs biens propres d’une durée 5 ans ou durée de prescription.

Engagements à l’égard des Banques prêteuses

Dans le cadre de la Convention de Crédits signée en date du 17 octobre 2017, le Groupe, via sa filiale 5 à Sec RIF, avait souscrit une ligne de Crédit Renouvelable (*Revolving Credit Facility*) destinée à financer ses besoins en fonds de roulement, d’un montant maximum de 5 000 K€. Par ailleurs, Financière Hygie, avait souscrit à la même date à une dette obligataire convertible « BDC Bonds » et un emprunt bancaire « Unirate Bond ».

Les Conventions prévoyaient :

- le respect de ratios à date de clôture de chaque arrêté semestriel et annuel,
- la mise en place d'une couverture de taux pour un montant et une durée minimum,
- des sûretés par le nantissement d'un certain nombre d'actifs détenus par le Groupe.

Compte tenu des événements post clôture, l'ensemble de ces engagements a été dénoncé.

Financière Hygie
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 22.360.950 Euros
Siège social : 8, Rue du Sentier
75002 Paris

R.C.S Paris 831 151 501

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DES ASSOCIES DU 23 JUILLET 2021

L'an deux mille vingt et un et le vingt-trois Juillet à 12 heures, les associés se réunis en assemblée Générale, au siège social sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

L'assemblée est présidée par Monsieur Olivier BOCCARA, Président en exercice.

Le président constate, d'après la feuille de présence, que les 4 associés présents ou représentés, possèdent 22.360.950 actions, sur les 22.360.950 actions ordinaires et actions à droit de préférence composant le capital social, représentant 22.360.950 voix sur les 22.360.950 voix existantes qu'en conséquence, l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

M. le Président constate que :

- . le Cabinet DELOITTE & ASSOCIES commissaire aux comptes titulaire régulièrement convoqué, est absent et excusé.
- . Monsieur Jean LEBIT co-commissaire aux comptes titulaire régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence signée des associés
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée
- Les rapports complémentaires du Président et des Commissaires aux Comptes sur les conditions dans lesquelles le Président a fait usage des délégations de compétence qui lui ont été consenties par les associés pour augmenter le capital social et émettre des obligations convertibles en actions
- Le rapport de gestion sur les comptes
- Le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et les comptes consolidés
- Le rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions
- Le bilan et ses annexes
- Les comptes consolidés

Le président déclare que les documents devant, selon la législation en vigueur, être communiqués aux associés, ont été tenus à leur disposition dans les délais statutaires. L'assemblée lui en donne acte.



Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports complémentaires du Président et des Commissaires aux comptes établis en application des dispositions des articles L.225-138 et R 225-116 du code de commerce, sur les conditions dans lesquelles le Président a fait usage des délégations de compétence qui lui ont été consenties par les associés pour augmenter le capital en faveur de personnes déterminées, et émettre des obligations convertibles en actions,
- Rapport du Président sur la gestion de la société et sur la gestion du groupe consolidé de l'exercice clos le 31 Décembre 2020,
- Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes de cet exercice, les comptes consolidés et sur les conventions visées à l'article L 227-10 du nouveau code de commerce,
- Approbation desdits rapports, des comptes de la société et des comptes consolidés, quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Transfert du siège social au 20, Rue du Sentier, 75002 Paris et modification corrélatrice de l'article 3 des statuts
- Pouvoirs pour effectuer les formalités.

Le président met successivement aux voix les résolutions suivantes, à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale des associés donne acte au Président de lui avoir soumis ses rapports établis en application des articles L.225-138 et R 225-116 du code de commerce, en date des 24/11/2020, 06/01/2021, 19/02/2021, 25/03/2021 et 26/04/2021 sur les conditions dans lesquelles le Président a fait usage des délégations de compétence qui lui ont été consenties par les associés les 20/11/2020 et 19/02/2021 pour augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription en faveur de personnes déterminées, et émettre des obligations convertibles en actions avec suppression du droit préférentiel de souscription en faveur de personnes présentant des caractéristiques déterminées, ainsi que les rapports complémentaires des Commissaires aux Comptes établis en application de l'article R 225-116 du code de commerce sur ces opérations.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport du Président et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve dans toutes leurs parties le rapport du Président, les comptes et le bilan de la société et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 tels qu'ils sont présentés, ainsi que les actes de gestion accomplis par le Président au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes concernant les conventions visées à l'article 227-10 du Code de commerce, approuve ledit rapport ainsi que les mentions qui y sont portées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 5.257.057 € diminué du report à nouveau débiteur s'élevant à 3 € soit la somme de 5.257.054 €, comme suit :

- à la réserve légale 262.853 €
- le solde soit 4.994.201 € en report à nouveau

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

(Signature)

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide transférer le siège social du 8, Rue du Sentier, 75002 Paris, au 20, Rue du Sentier, 75002 paris, à compter du 26 Juillet 2021, l'assemblée décide en conséquence de substituer dans l'article 3 des statuts la nouvelle adresse à l'ancienne à compter du 26 Juillet 2021.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal des présentes délibérations, à l'effet de procéder aux formalités de publicité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président.

LE PRESIDENT

M. Olivier BOCCARA

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'B' followed by a horizontal line extending to the right.

Financière Hygie
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de de 22.360.950 Euros
Siège social : 8, Rue du Sentier
75002 Paris
R.C.S Paris 831 151 501

RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020
ET SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Chers Associés,

Conformément à la loi et aux statuts, je rends compte de la situation et de l'activité de la Société durant l'exercice clos le 31 Décembre 2020 et des perspectives d'avenir.

Les Commissaires aux Comptes vous donneront dans leur rapport toutes informations quant à la régularité des comptes annuels qui vous sont présentés.

L'ensemble du groupe ayant été fortement impacté par la crise sanitaire et le confinement les comptes n'ont pu être arrêtés en temps et heures, c'est la raison pour laquelle nous avons déposé une requête en prorogation du délai de tenue de l'assemblée d'approbation des comptes.

Le Président du Tribunal de commerce de Paris a rendu le 23 Juin 2021 une ordonnance prorogeant la date de tenue de l'assemblée jusqu'au 30 Septembre 2021.

Présentation des Etats financiers

Il est à noter que ces états financiers couvrent la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Je présenterai également les comptes consolidés du groupe.

1. SITUATION DE LA SOCIETE ET ACTIVITE DE L'EXERCICE

Notre société est à la tête du groupe de sociétés 5àSec, elle gère ses participations, met en place les financements de ses filiales et des sociétés contrôlées, et assure leur assistance administrative.

L'an dernier nous vous avons exposé les difficultés du groupe liées au fait que le marché du pressing est depuis une quinzaine d'années gravement impacté, situation qui a été aggravée par la crise sanitaire et les confinements décidés par les différents états.

Difficultés qui nous ont amené à demander l'ouverture de procédures collectives pour quasiment toutes les sociétés française du groupe et la société Suisse Baechler Teintureries, dont la société Financière Hygie, le Tribunal de Commerce de Paris ayant prononcé le 28 avril 2020 l'ouverture d'une procédure de sauvegarde concernant cette dernière, actant d'un plan de continuation avec l'appui de son actionnaire à six mois.

Toutes les sociétés Françaises en Procédure collective, dont la société Financière Hygie ont présenté au Tribunal de Commerce de Paris le 23 Novembre 2020 un plan de continuation des sociétés, par jugements en date du 15 Décembre 2020 le Tribunal de Commerce de Paris a adopté un plan de continuation pour toutes les sociétés.

OS

Les plans proposés au Tribunal prévoyaient des abandons de créances entre les sociétés du groupe et par l'actionnaire, en application de ceux-ci :

- Nous avons décidé le 20 Novembre 2020 d'incorporer au capital de notre filiale la société 5àSec GROUP notre créance et les intérêts courus, soit la somme de 48.361.292,70 €, et de réduire le capital du même montant par imputation des pertes figurant en report à nouveau, ces décisions ont été prises sous la condition suspensive de l'adoption du plan de continuation par le tribunal de commerce de Paris et la condition d'affectation des pertes en report à nouveau, tout pouvoir a été conféré au Président pour constater la réalisation des opérations.
Le Président a constaté la levée de la condition suspensive le 23 Décembre 2020 et la réalisation des opérations.
- Nos actionnaires ont décidé le 20 Novembre 2020 :
 - . sous condition suspensive de l'adoption du plan de continuation par le Tribunal de Commerce de Paris, de convertir les ADP 1 à 5 en Actions Ordinaires, de convertir les obligations en actions, d'augmenter le capital d'un montant de 42.302.619 € par apport en numéraire, de déléguer compétence au Président pour procéder à une augmentation de capital de 2.800.000 € ;
 - . de déléguer compétence au Président pour procéder à l'émission d'un emprunt obligataire convertible en actions de 5.300.000 €.

Le Président usant de la délégation de compétence qui lui a été consentie a décidé le 24 Novembre 2020 d'émettre 1.500.000 OCA pour un montant de 1.500.000 €, qui ont été immédiatement souscrites, et ce pour soutenir la trésorerie des sociétés du groupe, après le premier confinement l'activité des sociétés d'exploitation n'avaient pas repris à 100 %, un second confinement a été décidé en France pour la période du 29 Octobre 2020 au 1^{er} Décembre 2020, qui a de nouveau mis à mal les sociétés d'exploitation.

Les différents pays dans lesquels le groupe a des sociétés d'exploitation ont également mis en place des confinements successifs en fonction de l'évolution de l'épidémie sur le territoire concerné.

Le Président a le 23 Décembre constaté que la condition suspensive d'adoption du plan de continuation était réalisée, et qu'en conséquence les opérations de conversion d'actions de préférence et d'augmentation de capital étaient réalisées.

Les associés ont par acte sous seing privé en date du 23 Décembre 2020 décidé de réduire le capital de la société Financière Hygie de la somme de 62.541.419 € par imputation sur les pertes antérieures figurant en report à nouveau, c'est pourquoi à la clôture 2020 ledit compte présente un solde débiteur s'élevant à 3 €.

Les opérations d'augmentation et de réduction de capital ont permis d'assainir le bilan de la société, la conversion des obligations a diminué son passif et les capitaux propres ont été reconstitués.

Des abandons ont également été consentis aux sous filiales par la société 5àsec GROUP, ceux-ci sont plus amplement développés au titre des comptes consolidés.

Les plans prévoyaient aussi des restructurations en France la plupart d'entre elles ont été réalisées au 31 Décembre 2020.

En ce qui concerne notre bilan 2020 :

La société au titre de l'assistance administrative a généré en 2020 un chiffre d'affaires de 3.312.144 €, les charges d'exploitation se sont élevées à 4.396.004 €, elle réalise un résultat d'exploitation de – 851.646 € ; l'exercice précédent, elle avait généré un bénéfice d'exploitation.

La perte résulte de la baisse du chiffre d'affaires, celle-ci trouve sa cause dans la suspension pendant toute la durée du sursis concordataire de notre filiale suisse de toute facturation de prestations de services.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à 1.417.411 €, constitués principalement, des couts de refacturation en provenance d'une de ses filiales, d'honoraires de conseil externe, de loyers notamment pour le siège parisien et de primes d'assurances.
- Les frais de personnel, s'élèvent à 1.849.925 €, la société emploie le management du groupe.
- Les charges sociales s'élèvent à 774.511 €.

Notre personnel, assurant le management du groupe, n'a pas été mis en chômage partiel.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à – 1.505.443 €, le montant des intérêts perçus est inférieur aux intérêts servis par la société, les filiales ne distribuent pas de dividendes.

AS

Le résultat exceptionnel s'établit à la somme de 7.614.145 €, comprenant essentiellement de la reprise nette de dépréciation sur la valorisation des titres Sasec Group, d'honoraires liés aux procédures collectives, d'abandons de créances consentis et reçus dans le cadre de l'exécution du plan d'apurement des passifs intragroupes, d'un write-off sur les frais d'émission des emprunts (Unirate et BDC Bonds).

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts et amortissements le résultat comptable de la société enregistre un bénéfice de 5 257 057€.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE DU PRESENT RAPPORT

L'exercice 2021 est encore marqué par les confinements dans les différents pays pour lutter contre la pandémie.

Ces confinements ont fortement impacté l'activité et les chiffres d'affaires de nos filiales, les filiales françaises sortant de procédures collectives aucun établissement financier n'a voulu leur accorder de prêt même garanti par l'état.

Pour soutenir financièrement nos filiales notre capital a été augmenté et nous avons émis des obligations convertibles à plusieurs reprises au cours de l'exercice 2021.

Le Président a fait complètement usage des délégations de compétence qui lui ont été consenties par les associés le 24 Novembre 2020, il a le :

- 24 novembre 2020 procédé à l'émission de 1.500.000 OCA d'un (1) euro chacune, au prix de 1.500.000 euros,
- 6 janvier 2021 procédé à l'émission de 1.560.000 OCA d'un (1) euro chacun, au prix de 1.560.000 euros
- 6 janvier 2021 procédé à l'émission de 2.040.000 actions ordinaires, d'un (1) euro de valeur nominale unitaire, soit un prix de souscription total de 2.040.000 euros,
- 19 Février 2021 procédé à l'émission de 760.000 Actions Ordinaires, d'un (1) euro de valeur nominale unitaire, soit un prix de souscription total de 760.000 euros,
- 19 Février 2021 procédé à l'émission de 2.172.136 OCA d'un (1) euro chacune, au prix de souscription de 2.172.136 euros,
- 25 Mars 2021 procédé à l'émission de 67.864 OCA d'un (1) euro chacune, au prix de souscription de 67.864 euros,

Les associés de la société ont par acte en date du 19 Février 2021 consenti au Président délégation de compétence :

- à l'effet de réaliser une augmentation du capital d'un montant maximum 2.800.000 euros, par émission au pair, en une ou plusieurs fois, d'un nombre maximum de 2.800.000 actions ordinaires nouvelles, avec suppression du droit préférentiel de souscription,
- en vue de procéder à l'émission d'un emprunt obligataire convertible en actions ordinaires pour un montant maximum total en principal de 2.530.339 euros par l'émission de obligations convertibles en actions ordinaires de catégorie 2 (les « OCA 2 ») d'un (1) euro de valeur unitaire, avec suppression du droit préférentiel de souscription ;

Le Président faisant usage des délégations de compétence a :

- le 19 Février 2021 décidé d'émettre 1.067.864 Actions Ordinaires, d'un (1) euro de valeur nominale unitaire, émises au prix de souscription total de 1.067.864 euros,
- le 25 Mars 2021 décidé d'émettre 390.339 Actions Ordinaires d'un (1) euro de valeur nominale chacune, émises au prix de 390.339 €,
- le 25 Mars 2021 procédé à l'émission de 1.941.797 OCA2, d'un (1) euro chacune, au prix de 1.941.797 euros,
- le 26 Avril 2021 décidé d'émettre 392.000 actions ordinaires d'un (1) euro de valeur nominale chacune, émises au prix de souscription total de 392.000 €,
- le 26 Avril 2021 procédé à l'émission de 588.000 OCA 2, d'un (1) euro chacune, au prix de 588.000 euros,

A l'issue de ces opérations notre capital est de 22.360.950 € et nous avons émis 7.829.797 obligations convertibles en actions, le nombre d'obligations pouvant être de nouveau émises étant de 542, les associés ont décidé le 28 Mai 2021 de conférer une nouvelle délégation de compétence au Président à l'effet d'émettre des obligations convertibles en actions

dans la limite de 569.661 OCA au prix de 569.661 €.

Le Président à ce jour n'a pas fait usage de la délégation du 28 Mai 2021.

Notre bailleur n'a pas voulu renouveler le bail des locaux dans lesquels se trouve notre siège, nous avons dû chercher de nouveaux locaux, nous en avons trouvé situés près de notre siège actuel, le bail a été signé.

En date du 15 février 2021, la Société, par l'intermédiaire de sa filiale 5àsec RIF a acquis l'intégralité des parts de la SAS Sopress auprès de la société Presspro. La société Sopress exploite deux pressings dans le centre de Lyon.

En date du 18 juin 2021, la Société, par l'intermédiaire de sa filiale 5àsec Latam, a cédé l'intégralité des parts détenues dans BRB Argentina SA et Dilexia SA. Avec cette cession, le Groupe n'a plus d'activité en propre en Argentine.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives de la société sont liées à celles de ses filiales.

L'exercice 2021 sera encore déficitaire pour les sociétés d'exploitation en raison de la pandémie et des mesures diverses de confinement.

Nous espérons un retour à l'équilibre en 2022.

Nous poursuivons la politique de réduction des coûts au niveau du groupe.

AUTRES INFORMATIONS

1. Rapports complémentaires relatifs à l'usage des délégations de compétence consenties au Président

Les rapports établis en application des articles L.225-138 et R.225-116 du code de commerce, vous seront soumis.

2. Affectation du résultat – distribution de dividendes

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 5.257.057 € diminué du report à nouveau débiteur s'élevant à 3 € soit la somme de 5.257.054 €, comme suit :

- à la réserve légale 262.853 €
- le solde soit 4.994.201 € en report à nouveau

3. Réintégrations fiscales

Il n'a pas été opéré de réintégration dans notre résultat fiscal en application de l'article 39-4 du CGI.

4. Détention de capital par les salariés

Le pourcentage de détention du capital dans notre société par ses salariés est de 0.

- Actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées :
 - o dans le cadre de plan d'épargne d'entreprise Néant
 - o dans le cadre de fonds commun de placement d'entreprise Néant
- Actions incessibles détenues par le personnel de la société, dans le cadre de la participation aux résultats de l'entreprise Néant
- Acquisition par la société de ses propres actions en vue de leur attribution aux salariés, dans le cadre de l'intéressement du personnel aux fruits de l'expansion de l'entreprise Néant
- Opérations réalisées au titre d'options d'achat ou de souscriptions d'actions, réservées au personnel salarié et aux dirigeants de la société. Néant.

5. Récapitulatif des échéances fournisseurs et créanciers de Financière Hygie

Les confinements successifs avec les problématiques de gestion administrative des mesures que l'entreprise a dû mettre en œuvre pendant ces périodes, alliés aux procédures collectives, a compliqué le travail de l'équipe comptable, qui a dû supporter un surcroît de travail à une période où les sociétés n'ont pas les moyens d' étoffer les équipes en suite de quoi le récapitulatif des échéances n'a pu être établi.

6. Activité de recherche et développement

La Société n'a pas développé d'activité de Recherche et Développement pour l'année 2020.

7. Participations :

Vous trouverez ci-après le tableau d'informations sur les participations directes et indirectes de notre société avec le pourcentage de détention au 31 décembre 2020, après restructuration des sociétés Françaises.

Société	Pays	Devise	Quote part du capital détenu en %	Méthode d'intégration
5asec Group SAS	France	EUR	100	IG
5asec RIF	France	EUR	100	IG
5asec France	France	EUR	100	IG
Part Dieu Pressing	France	EUR	100	IG
Baechler Teinturiers	Suisse	CHF	100	IG
DCI	Suisse	CHF	100	IG
5asec Luxembourg	Luxembourg	EUR	100	IG
Monplaisir	Luxembourg	EUR	100	IG
5asec Latam	France	EUR	100	IG
5asec Argentina SA	Argentine	ARS	100	IG
BRB Argentina SA	Argentine	ARS	100	IG
Dilexia SA	Argentine	ARS	100	IG
5asec Espagne	Espagne	EUR	100	IG
5asec Portugal	Portugal	EUR	100	IG

8. Transfert du siège social

Nous nous sommes vu contraints de trouver de nouveaux locaux notre bailleur ayant refusé de renouveler notre bail précaire, c'est pourquoi nous vous proposons de transférer notre siège social au 20, Rue du Sentier, 75002 paris, à compter du 26 Juillet 2021, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

2 COMPTES CONSOLIDES ET ACTIVITE DES FILIALES

1. Comptes consolidés IFRS

Pour l'exercice 2020, les principaux agrégats du compte de résultat sont les suivants :

- Le chiffre d'affaires s'élève à 53 502 K€ composé du CA réalisé par les magasins corporate, par les activités Franchise et Logistique des filiales, ainsi qu'à certaines activités complémentaires (Activité Tapis en Suisse, 5àFil au Portugal par exemple),

es

- Des coûts d'exploitation de – 53 257 K€ dont le poste majeur correspond aux coûts de personnel à hauteur de – 34 947 k€.
- Le résultat opérationnel courant s'élève ainsi à – 15 183 K€, retraité des dotations nettes aux amortissements et dépréciation l'EBITDA s'élève à 245 K€.
- Le Résultat opérationnel non courant s'élève ainsi à 8 290 K€ et est composé essentiellement de reprise de dépréciation des actifs incorporels suite à l'adoption en France du plan de redressement ou sauvegarde par continuation et du soutien de l'actionnaire.
- Le résultat financier est de –7 932 K€, composé essentiellement du cout de l'endettement avant incorporation des dettes (Unirate et BDC Bonds) au capital de Financière Hygie.
- Le résultat avant impôts est ainsi de –14 825 K€
- Le résultat de l'exercice part du groupe s'élève à –16 080 K€, après une charge d'impôts courants et différés de –1 256 K€ ; la quote-part de résultat revenant aux minoritaires est nulle, Financière Hygie détenant directement ou indirectement 100 % des parts de ses filiales.

Répartition du chiffres d'affaires (*) par zones géographiques et par activités

(en milliers d'euros)	14 mois		
	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Argentine		1 645	4 026
France	27 578	44 062	40 856
Suisse	16 005	26 540	32 037
Espagne	2 947	5 583	6 368
Luxembourg	4 339	7 038	7 980
Portugal	2 633	4 173	4 898
Hongrie		-	554
Brésil		-	777
Total Chiffre d'Affaires	53 502	89 041	97 496

(en milliers d'euros)	14 mois		
	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
B2C Revenues	44 880	72 687	73 553
B2B revenues	5 274	10 079	10 000
B2B2C revenues	286	475	72
Franchise	1 864	3 594	5 506
Logistique	1 197	2 207	3 083
Total Chiffre d'Affaires	53 502	89 041	97 498

(*) Compte-tenu des transactions intervenues entre 5asec Latam et un investisseur local au cours de l'exercice et conclues en 2021 par la cession de l'ensemble des participations argentines ainsi que de l'incidence peu significative de la contribution de ces sociétés sur la présentation des comptes consolidés (chiffre d'affaires inférieur à 1 % du montant global), ces dernières ont donc été exclues.

Au niveau bilan :

- La situation nette du Groupe de -38 988 K€ à la clôture de l'exercice précédent a été assainie et s'élève à 1 761 K€ au 31 décembre 2020.
- Les disponibilités du Groupe s'élèvent à 6 928 K€.
- Pour un total bilan de 98 371 K€.

En sa qualité de tête de Groupe, la Société assure la quasi-totalité du financement du Groupe et centralise la gestion du risque de taux.

af

Les sociétés françaises ayant fait l'objet d'une procédure collective, sont ainsi que nous vous l'avons indiqué précédemment, sorties desdites procédures en suite de l'adoption des plans de continuation par le Tribunal de Commerce de Paris le 15 Décembre 2020.

La société BAECHLER TEINTURERIES de droit Suisse a été fait l'objet d'un sursis concordataire (procédure collective de droit suisse), cette procédure a pour objet de placer l'entreprise sous la protection du Tribunal de commerce de Genève, et de geler l'intégralité des dettes contractées jusqu'au 28 mai 2020. La sortie du sursis concordataire est prévue pour la mi-juillet avec paiement immédiat d'un dividende de 2 042 K CHF auquel s'ajoute une réserve de 256 K CHF pour les éventuels créanciers retardataires.

Conformément aux plans de redressement Français les filiales du groupe ont été recapitalisées :

- Le 23 décembre 2020, recapitalisation de la société française 5àsec RIF par incorporation des créances par son associé unique 5asec Group pour un montant global de 14 389 k€, suivie d'une réduction de capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues.
- Le 23 décembre 2020, recapitalisation de la société française Press 38 par incorporation des créances par son associé unique Newpresspro pour un montant global de 684 k€.

A noter également la recapitalisation des filiales de la péninsule ibérique

- Le 28 décembre 2020, recapitalisation de 5asec España par incorporation des créances par son associé unique 5asec Group pour un montant global de 1 501 k€, suivie d'une seconde incorporation de créance en mars 2021 de 200 k€, compensée par les pertes cumulées.
- Le 31 décembre 2020, recapitalisation de 5aseco Portugal par incorporation des créances par son associé unique 5asec Group pour un montant global de 913 k€ compensée par les pertes cumulées.

Pour soutenir nos filiales Françaises et Suisse nous avons dû augmenter notre capital par apport en numéraire et émettre des obligations, ces opérations sont exposées dans la première partie du présent rapport.

Nos filiales 5asec España et 5aseco Portugal ont contracté des emprunts COVID en 2020, leur permettant de financer leurs besoins en trésorerie.

2. Activités des filiales

Nos filiales et les sociétés contrôlées exercent les activités suivantes :

- Activité de holding : sociétés 5àSec Group, 5àSec Latam, Newpresspro
- Activité d'exploitation de magasins de traitement des textiles
- Activité de Franchiseur
- Activité de Master Franchise à l'international (DCI) en traitement des textiles et vente de matériel de pressing

Vous trouverez ci-après les chiffres clés des filiales :

Chiffre d'affaires et résultat net pour chacune des participations au titre de l'exercice 2020 en devise locale :

Société	Pays	Devise	CA ITT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos
5asec Group SAS	France	EUR	0	8 784 364
5asec RIF	France	EUR	16.035.345	-6.302.480
5asec France	France	EUR	3.981.653	-1.262.146
GSBC	France	EUR	499 962	589 618
Le Tourneur	France	EUR	6 985 865	-1 139 848
NEWPRESSPRO	France	EUR	242 514	4 298 123
Part Dieu Pressing	France	EUR	952 119	224 393
CONFLUENCE	France	EUR	1 052 060	531 274
PRESS38	France	EUR	420 327	-413 464
SAINTE FOY PRESSING	France	EUR	62 954	- 3 963
SBCBG	France	EUR	213 169	672 070
Baechler Teinturiers	Suisse	CHF	17 677 139	- 4 610 893
DCI	Suisse	CHF	2 342 787	- 6 562 159
5asec Luxembourg	Luxembourg	EUR	4 917 104	-655 293
Monplaisir	Luxembourg	EUR	962 430	-118 056
5asec Latam	France	EUR	0	-12 985
5asec Argentina SA	Argentine	ARS	nc	nc
BRB Argentina SA	Argentine	ARS	nc	nc
Dilexia SA	Argentine	ARS	nc	nc
5asec Espagne	Espagne	EUR	3 219 165	- 2 163 463
5asec Portugal	Portugal	EUR	2 759 263	- 1 963 670

Mouvements de sociétés constatés sur l'exercice depuis la clôture de l'exercice précédent

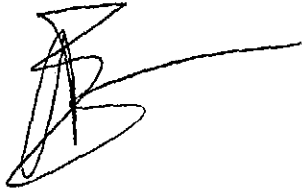
Conformément aux plans de redressement la société 5àSec RIF a absorbé les sociétés Teinturerie Letourneur, Soyez BCBG, GSBC, et Newpresspro, la société Newpresspro ayant elle-même absorbé ses filiales les sociétés Press 38, Confluence Pressing et Ste Foy Pressing.
Les opérations de fusion absorption ont pris effet au 31 Décembre 2020.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture des rapports de vos Commissaires aux Comptes.

Telles sont, chers Associés, les informations que je tenais à vous communiquer pour vous permettre de vous prononcer en pleine connaissance de cause sur le texte des décisions proposées.

LePrésident
M. Olivier BOCCARA



FINANCIERE HYGIE

Société par actions simplifiée

8, rue du Sentier

PARIS 75002

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Jean LEBIT
18, rue du 8 mai 1945
95200 Sarcelles

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

FINANCIERE HYGIE

Société par actions simplifiée

8, rue du Sentier

PARIS 75002

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux associés de la société FINANCIERE HYGIE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FINANCIERE HYGIE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la rubrique *Fais marquants* de l'annexe des comptes annuels qui présente le contexte de l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire et les impacts sur les comptes 2020 du plan de continuation approuvé par le Tribunal de commerce le 15 décembre 2020.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société constitue des dépréciations sur les titres de participation comptabilisés à l'actif du bilan lorsque la valeur d'inventaire de ces titres est inférieure à la quote-part de l'actif net réévalué des filiales, tel que décrit dans le paragraphe *Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement de la note Règles et méthodes comptables* de l'annexe des comptes annuels.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs et les tests de dépréciation effectués par la société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Sarcelles et Paris-La Défense, le 22 juillet 2021

Les commissaires aux comptes

Jean LEBIT

Deloitte & Associés



Benoit Pimont

Benoit PIMONT

COMPTES ANNUELS

en euros

FINANCIERE HYGIE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Bilan au 31/12/2020

8, Rue du Sentier

75002 PARIS

SIRET : 83115150100044

NAF : 6630Z

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 108 454	296 710	811 744	760 018
Fonds commercial	9 684 850	9 684 850		
Autres immobilisations incorporelles	407 464		407 464	220 137
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	171 238	104 792	66 446	111 545
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	58 189 429	35 610 461	22 578 968	9 228 136
Prêts				
Autres immobilisations financières	69 375		69 375	66 322
TOTAL (I)	69 630 810	45 696 812	23 933 998	10 386 159
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	3 005 038		3 005 038	4 673 695
Autres	1 775 850		1 775 850	296 888
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Actions propres				
Autres Titres				
<i>Instruments de Trésorerie</i>				60 001
<i>Disponibilités</i>	989 560		989 560	642 696
<i>Charges constatées d'avance</i>	117 927		117 927	24 597
TOTAL (II)	5 888 374		5 888 374	5 697 877
Frais d'émission d'emprunts à évaluer (III)				1 262 585
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	75 519 185	45 696 812	29 822 372	17 346 621

Bilan Passif

Bilan passif	Du 01/01/2020	Du 01/01/2019
	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital social individuel dont versé :17710747	17 710 747	18 331 611
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves		
Report à nouveau	(3)	(2 403 952)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	5 257 057	(60 137 470)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	341 785	235 070
TOTAL (I)	23 309 586	(43 974 741)
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	78 626	
Provisions pour charges	63 814	43 682
TOTAL (II)	142 440	43 682
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles	1 500 000	22 882 361
Autres Emprunts obligataires		10 970 631
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		23 526 367
Emprunts et dettes financières diverses	23 125	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 833 074	2 935 149
Dettes fiscales et sociales	1 871 588	931 240
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	142 559	31 932
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	6 370 346	61 277 680
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL PASSIF (I à IV)	29 822 372	17 346 621

Compte de résultat

Compte de résultat	Au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	3 312 144		3 312 144	4 119 527
Chiffre d'affaires Net	3 312 144		3 312 144	4 119 527
Production stockée				
Production immobilisée			215 064	221 942
Subventions d'exploitation reçues				6 870
Reprises sur amortis. et provisions, transferts de charges			17 146	13 656
Autres produits			3	325
TOTAL (I)			3 544 358	4 362 321
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			1 417 411	1 248 882
Impôts, taxes et versements assimilés			21 641	48 190
Salaires et traitements			1 849 925	1 747 237
Charges sociales			774 511	813 306
Dotations aux amortissements sur immobilisations			270 119	177 535
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			20 132	19 261
Autres charges			42 265	16 669
TOTAL (II)			4 396 004	4 071 079
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			(851 646)	291 242
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			3 760 154	3 620 916
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				2 181
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			3 760 154	3 623 098
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			5 264 569	4 247 759
Différences négatives de change			1 028	303
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			5 265 596	4 248 062
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			(1 505 443)	(624 964)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			(2 357 088)	(333 722)

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion	2 815 399	
Sur opérations en capital		270 411
Reprises sur provisions et transferts de charges	59 412 242	
TOTAL (VII)	62 227 641	270 411
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	8 155 108	329 637
Sur opérations en capital		270 411
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	46 458 388	59 474 110
TOTAL (VIII)	54 613 496	60 074 159
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	7 614 145	(59 803 747)
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	69 532 153	8 255 830
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	64 275 096	68 393 299
BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	5 257 057	(60 137 470)

Annexes

Annexe au bilan et compte de résultat

(Décret n°83-1020 du 29-11-1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 29822372.38 euros au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 5257057.08 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels de la Société « Financière Hygie » ont été établis conformément aux dispositions de la législation et aux pratiques généralement admises en France et en conformité du règlement ANC n°2016 - 07 du 4 novembre 2016, homologué par arrêté du 26 décembre 2016 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe d'image fidèle, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation suite à l'adoption le 15 décembre 2020 par le Tribunal de Commerce de Paris du plan de redressement par continuation de la Société, tel que décrit en note ci-après Faits caractéristiques.

▪ Activité

Financière Hygie est la holding du groupe qui a acquis le groupe 5àSec en 2017. A ce titre, elle détient 100% des titres de la société 5àSec Group, laquelle détient ensuite l'ensemble des filiales du groupe.

Au 31 décembre 2020, Financière Hygie emploie 18 salariés, qui correspondent essentiellement au management du Groupe, et a réalisé au cours de l'exercice un chiffre d'affaires de 3 312 K€ pour une perte brute d'exploitation de -561 K€ (en ce inclus les autres charges d'exploitation).

Financière Hygie n'a aucune activité avec des tiers, l'intégralité de son chiffre d'affaires provient de son activité vis-à-vis de ses filiales, à savoir par exemple les prestations de services, le management ou l'IT.

Faits marquants

Le marché du pressing est impacté depuis une quinzaine d'années par (i) la forte baisse du costume-cravate dans le monde professionnel (dont les ventes ont été divisées par 2 en 10 ans), (ii) l'avènement des vêtements à très bas prix (Zara, H&M et explosion du marché de l'occasion), (iii) l'amélioration constante des machines à laver pour particuliers et (iv) l'image vieillissante du pressing.

Partant de ce constat, les nouveaux dirigeants ont présenté un nouveau plan stratégique, court, moyen et long terme. Le plan de réorganisation du groupe 5àSec se fondait, principalement, sur trois piliers : (i) le « back-to-basics » sur son marché historique, avec une rationalisation des coûts et une amélioration du service client ; (ii) le lancement de nouvelles offres à travers la marque 5àSec Services ; et (iii) le lancement de nouvelles activités, telles qu'un service de nettoyage et recoloration de sneakers, ou des corners pressing dans des magasins alimentaires de proximité (en France et en Suisse).

Afin d'atteindre ces objectifs de réorganisation, la Société devait procéder à des investissements importants afin de rattraper les retards d'investissement du groupe.

Tous les accords de principe nécessaires pour assainir la situation financière du groupe avaient été conclus, et restaient simplement à formaliser, lorsqu'est survenue la crise de la Covid-19.

Impact de la crise sanitaire Covid -19

En raison de la crise sanitaire, tous les magasins en propre et franchisés ont dû fermer à partir du 16 mars 2020. La majorité des salariés français a été placée en chômage partiel à compter de cette date.

Il s'en est suivi un effondrement du chiffre d'affaires et une violente dégradation du résultat prévisionnel 2020, à tout le moins.

Dans ces conditions, la restructuration financière initialement envisagée est devenue caduque, avant même d'avoir été formalisée.

Si notre actionnaire et l'investisseur principaux croyaient tous les deux à la possibilité d'un redressement du groupe, la crise sanitaire a rendu, selon eux, un redressement in bonis impossible de par son coût. Le projet de réinvestissement a donc été adapté pour une mise en œuvre dans le cadre de procédures collectives, comprenant, dès lors, une renégociation des passifs d'exploitation.

Un accord est ainsi intervenu entre l'actionnaire et l'investisseur, dans le cadre duquel :

- L'actionnaire acceptait de céder sa participation à l'investisseur qui devenait donc le nouvel actionnaire de contrôle du groupe 5àSec ;
- Notre nouvel actionnaire accompagnait donc lui-même, en cette nouvelle qualité, les procédures collectives appelées à être ouvertes ;
- Notre nouvel actionnaire enfin, prévoyait un investissement pouvant atteindre 11 M€, pour accompagner un plan de redressement, sous réserve que ce plan puisse être élaboré et mis en œuvre à des conditions satisfaisantes.

C'est dans ce contexte que les sociétés suivantes du groupe 5àSec ont dû déclarer leur état de cessation des paiements :

- Financière Hygie
- 5àSec RIF ;
- 5àSec France ;
- SOYEZBCBG ;
- Newpresspro ;
- Confluence ;
- Press 38 ;
- Lyon Part Dieu Pressing.

Le Tribunal de Commerce de Paris a prononcé le 28 avril 2020 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. Quant aux sociétés 5àSec Group et Teinturerie Letourneur, in bonis, elles ont sollicité l'ouverture d'une procédure de sauvegarde.

En outre, il convient de préciser qu'un sursis concordataire (procédure collective de droit suisse) a été ouvert au bénéfice de Baechler Teintureries, société détenue à 100% par 5àSec Group. Cette procédure a pour objet de placer l'entreprise sous la protection du Tribunal de commerce de Genève, et de geler l'intégralité des dettes contractées jusqu'au 28 mai 2020. L'objectif de la procédure est similaire à celui de la procédure française, à savoir proposer un plan de continuation de l'activité accompagné d'un plan d'apurement du passif.

Modalités du plan de continuation par redressement

Le Groupe prévoit d'atteindre en 2024 son chiffre d'affaires cible (environ 45 M€ sur le périmètre en procédure et près de 90 M€ consolidé) et son EBITDA cible (environ 3 M€ sur le périmètre en procédure et 7 à 8 M€ en consolidé). C'est donc sur cette base, et en tenant compte des conditions posées par l'actionnaire pour apporter les 11M€ nécessaires au financement du plan (périmètre France et Suisse), que la direction du Groupe a raisonné pour bâtir les propositions d'apurement du passif :

▪ Plan de redressement opérationnel

Chaque société du groupe 5àSec faisant l'objet d'une procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire a présenté un plan de redressement ou de sauvegarde, lequel s'inscrira dans une logique et une cohérence globale au niveau du groupe.

En effet, face à un marché structurellement en baisse du fait de la conjoncture économique et des nouvelles habitudes de travail et de consommation (habillement casual, télétravail, etc.), impactant aussi bien les volumes que les marges, le groupe doit trouver de nouveaux relais de croissance, tout en améliorant son efficacité opérationnelle, ce qui nécessitera des investissements significatifs.

Pour ce faire, le groupe 5àSec a développé un plan industriel basé sur les 6 grands axes stratégiques suivants :

- Le modèle opérationnel doit être centralisé, industrialisé et mutualisé ;
- Le réseau de magasins doit être rationalisé, harmonisé et amélioré, notamment avec le concept de « love cost ». Ainsi, dans environ 120 magasins, le groupe va investir dans la formation des managers pour améliorer l'expérience client. De plus, la fermeture des magasins non rentables devra être envisagée ;

- L'offre de service doit se renouveler avec la mise en place de la marque 5àSec Services. Cette marque devrait proposer une offre de (i) livraison à domicile, (ii) d'enlèvement à domicile de textiles d'ameublement (nettoyage de tapis ou de canapés) et (iii) des boxes en entreprise ;
- Le métier doit être revalorisé (conditions de travail, plan de formation, etc.) ;
- Le modèle de Master franchisé doit être revu pour le tendre vers un modèle dit « capex light ». A ce titre, l'objectif est de réduire les coûts d'entrée pour les nouveaux franchisés en proposant l'utilisation de machines de lavages dont le coût d'acquisition est réduit ou la possibilité de bénéficier d'une solution de leasing avantageuse (négociée au niveau du groupe) ;
- La mise en place d'une plateforme omnicanale doit être accélérée.

L'atteinte de ces objectifs suppose la réalisation d'investissements importants :

- D'une part, le groupe doit faire face au remplacement de plusieurs de ses machines de nettoyage à sec (coût unitaire de 25 K€) et la remise à niveau du parc de magasins (rénovation et fermeture) ;
- Des investissements importants dans l'IT. En effet, aucune solution de logiciel métier clé en main n'existe, ce qui contraint la société à développer ses propres solutions.

▪ Réduction du passif

Enfin, le plan de redressement de 5àSec ne pourra être mené à bien qu'à la condition d'une réduction drastique du passif du Groupe, qui, à la date d'ouverture des procédures, était estimé à 157 M€ (dont 72 M€ de passif tiers), soit un niveau incompatible avec la rentabilité de l'activité pouvant être raisonnablement attendue. Pour restaurer une structure de bilan viable, il a donc été estimé que le niveau de passif consolidé sur le périmètre en procédure ne devrait pas excéder environ 20 M€. Le solde, par conséquent, doit être abandonné ou annulé.

▪ Plan d'apurement du passif au niveau consolidé

Sur la base de prévisions d'activité et de trésorerie, les propositions d'apurement du passif suivantes ont été élaborées par le management :

○ Créances super privilégiées

Les créances super privilégiées ont été payées à hauteur de 10% avant l'audience, le solde sera honoré sur 12 mois.

○ Dettes fournisseurs

Les projets de plan de redressement/sauvegarde prévoient d'apurer le passif fournisseur de chaque structure concernée de la façon suivante :

- Les créances inférieures ou égales à 500€ seront payées intégralement, conformément à la Loi, dans le mois du jugement arrêtant le plan.

- Les fournisseurs faisant partie du comité des principaux fournisseurs se sont vu proposer un règlement comptant de 15% de leurs créances admises, dans le mois du jugement arrêtant le plan, le solde étant abandonné.

- Les autres fournisseurs (hors comité) se sont vu proposer deux options :

-Option courte : paiement de 15% des créances admises, dans le mois du jugement arrêtant le plan, pour solde de tout compte ;

-Option longue : paiement de 100% du montant des créances admises, 5% à la date du premier au sixième anniversaire de l'adoption du plan et 70% à la date du septième anniversaire de l'adoption du plan.

Il convient de préciser ici que parallèlement à la circularisation des propositions d'apurement du passif, le nouvel actionnaire s'est rapproché d'un certain nombre de fournisseurs, jugés stratégiques, pour leur proposer de leur racheter leurs créances, à des conditions qu'ils négocieront de façon bilatérale. Conformément à la Loi, les créances ainsi rachetées et détenues par l'actionnaire, ont été traitées au sein du comité des établissements de crédit et assimilés.

○ Dettes fiscales et sociales

La CCSF a été saisie d'une demande visant à régler 15% des créances rémissibles dans le mois du jugement arrêtant le plan, pour solde de tout compte et en cas de refus, il a été proposé de l'apurer selon l'échéancier commun des créanciers hors comité n'acceptant pas de remise (Option longue, telle qu'indiquée ci-dessus).

En ce qui concerne la dette de TVA, qui ne peut faire l'objet d'aucune remise, il a été proposé de l'apurer selon l'échéancier commun des créanciers hors comité n'acceptant pas de remise.

○ Dettes envers les créanciers membres du comité des établissements de crédit et assimilés

Les créanciers membres du comité des établissements de crédit et assimilés se sont vu proposer le traitement suivant :

- Un paiement comptant de 5% des créances admises dans le mois du jugement arrêtant le plan, contre abandon du solde.

- S'agissant des créances portées par l'actionnaire et les autres membres du Groupe, il est prévu un traitement plus défavorable, consistant en un abandon de créance ou une conversion intégrale en capital, suivie d'une réduction du capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues.

Les prévisions de trésorerie, prenant en compte l'apurement du passif ci-dessus et les apports de new money, font état de soldes positifs dès 2021, ceux-ci atteignant 11,6 M€ en 2027.

■ **Apport de new money**

Pour mener à bien le plan de redressement, un besoin de new money a été estimé par cabinet d'expertise indépendant à hauteur de 10,9 M€ au niveau du groupe.

Le nouvel actionnaire s'est engagé à procéder à un apport de 11 M€ (en ce compris le rachat des créances des fournisseurs stratégiques), sous réserve de l'adoption du plan.

Cet apport doit être fait notamment par la souscription :

- d'une augmentation de capital de Financière Hygie ; et
- d'obligations convertibles en actions émises par Financière Hygie. Ces obligations convertibles auront une maturité de 7 ans à compter de leur souscription et porteront intérêt pouvant être capitalisés.

▪ Simplification juridique de l'organigramme

En vue de simplifier l'organigramme juridique du groupe, le groupe s'est engagé à procéder :

- dans un premier temps à l'absorption, par Newpresspro, par voie de fusion, des sociétés Part- Dieu Pressing, Confluence Pressing, Press 38 et Sainte Foy Pressing ;
- puis dans un second temps, à l'absorption, par 5àSec RIF, par voie de fusion, des sociétés Teintureries Letourneur, Soyez BCBG, GSBC et Newpresspro.

A l'exception de l'absorption de la société Part-dieu Pressing reportée en juin 2021, l'ensemble de ces opérations ont été réalisées le 31 décembre 2020.

La Société et ses filiales ont présenté le 23 novembre 2020 le plan de continuation tel que décrit ci-dessus au Tribunal de Commerce de Paris. Ce plan a été adopté pour l'ensemble des sociétés françaises le 15 décembre 2020.

A compter de cette date, les opérations de recapitalisation décidées en novembre 2020 ont été définitivement réalisées et les abandons de créances entre les sociétés intégrées du périmètre 5àsec ont été comptabilisés.

▪ Opérations de recapitalisation opérées en 2020

- Le 23 décembre 2020, recapitalisation de Financière Hygie par incorporation des créances (Obligations BP, Dette Unirate en ce inclus les intérêts courus et capitalisés) à l'égard de l'actionnaire pour un montant global de 61 921 k€, suivie d'une réduction du capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues.
- Le 23 décembre 2020, recapitalisation de la filiale 5asec Group par incorporation des créances à l'égard de Financière Hygie pour un montant global de 48 361 k€, suivie d'une réduction du capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues.
- Le 23 décembre 2020, recapitalisation de la société française 5àsec RIF par incorporation des créances à l'égard de son associé unique 5asec Group pour un montant global de 14 389 k€, suivie d'une réduction de capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues.
- Le 23 décembre 2020, recapitalisation de la société française Press 38 par incorporation des créances à l'égard de son associé unique Newpresspro pour un montant global de 684 k€.

A noter également la recapitalisation des filiales de la péninsule ibérique

- Le 28 décembre 2020, recapitalisation de 5asec España par incorporation des créances à l'égard de son associé unique 5asec Group pour un montant global de 1 501 k€, suivie d'une seconde incorporation de créance en mars 2021 de 200 k€, compensée par les pertes cumulées.
- Le 31 décembre 2020, recapitalisation de 5aseco Portugal par incorporation des créances à l'égard de son associé unique 5asec Group pour un montant global de 913 k€ compensée par les pertes cumulées.

A ces opérations de recapitalisation, doivent également signalées des opérations de financement consenties par l'actionnaire :

▪ **Financement**

La Société a émis un emprunt obligataire convertible OCA1 auprès de l'actionnaire dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant maximal : 5 300 000 euros
- Nombre d'OC émises : émission en une ou plusieurs tranches pour un nombre maximal de 5 300 000 obligations convertibles en action ordinaire d'un euro chacune
- Durée : 7 ans.
- Taux d'intérêt : 15%. Les intérêts seront capitalisés annuellement et les intérêts courus et capitalisés sont payables intégralement en cas de conversion ou de remboursement (anticipé ou non).

En date du 24 novembre 2020, Financière Hygie a procédé à l'émission d'une première tranche de 1 500 k€.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

▪ Activité

Sur le début de l'année 2021, l'activité reste toujours très perturbée, en particulier en France avec la fermeture des centres commerciaux >20 000m² à compter du 31 janvier et ceux >10 000m² à compter du 5 mars. Le mois de mai a amorcé une reprise timide mais progressive de l'activité partout en Europe avec l'assouplissement des règles de couvre-feu, la réouverture des centres commerciaux et de l'activité B2B (transport aérien, restauration...). Le télétravail devrait néanmoins perdurer dans la majorité des pays Corporate.

▪ Financement :

Afin de respecter ses engagements d'apport en New Money dans le cadre du plan de redressement/sauvegarde par continuation des filiales françaises, l'actionnaire a procédé à l'émission de nouvelles actions ordinaires et d'obligations convertibles.

Face à la 3^{ème} vague de COVID, l'actionnaire a porté l'enveloppe globale maximale de 11 M€ à 14 m€. Ainsi, le 06 janvier, 19 février, 25 mars et 26 avril 2021, Financière Hygie a émis au total :

- 4 650 203 actions ordinaires d'un montant nominal de 1 €
- 7 829 797 obligations convertibles en actions d'un montant nominal de 1 € dont les caractéristiques sont identiques à l'émission intervenue le 24 novembre 2020.

Les apports en New Money de l'actionnaire peuvent donc se résumer de la manière suivante :

Montant en euros	Montant total	Actions ordinaires	Obligations Convertibles OCA1	Obligations Convertibles OCA2
24-nov-20	1 500 000		1 500 000	
06-janv-21	3 600 000	2 040 000	1 560 000	
19-févr-21	4 000 000	1 827 864	2 172 136	
25-mars-21	2 400 000	390 339	67 864	1 941 797
26-avr-21	980 000	392 000		588 000
	12 480 000	4 650 203	5 300 000	2 529 797

▪ Exécution du plan de redressement par continuation des filiales françaises

Le 23 février 2021, date d'exécution du plan, les filiales françaises ont payé les dividendes des créanciers suivants :

- les créances inférieures ou égales à 500€ ont été payées intégralement.

- les créanciers ayant opté pour l'option courte (règlement de 15 % de leurs créances pour solde de tout compte) ont été payés à la même date (1 388 K€ versé).

D'un point comptable, le fait générateur de l'apurement de passif à l'égard des tiers est la date d'exécution du plan. En conséquence, au 31 décembre 2020, les dettes à l'égard des créanciers tiers figurent toujours au passif de la Société Financière Hygie pour un montant global de 13 636 K€ (TTC).

A ces dettes s'ajoutent celles de 4 401 K€ en compte courant de notre actionnaire sur 5asec Group et 957 K€ TTC de dettes rachetées également par notre actionnaire auprès de fournisseurs jugés stratégiques. L'abandon de la totalité des créances détenues par notre actionnaire sera également comptabilisé en février 2021.

▪ **Opérations de restructuration juridique :**

L'absorption de la société Part Dieu par 5asec RIF, par voie de fusion, est intervenue le 22 juin 2021.

▪ **Sortie du sursis concordataire de la filiale suisse Baechler Teintureries**

La sortie du sursis concordataire est prévue pour la mi-juillet avec paiement immédiat d'un dividende de 2 042 K CHF auquel s'ajoute une réserve de 256 K CHF pour les éventuels créanciers retardataires.

▪ **Acquisitions et cessions :**

En date du 15 février 2021, la Société, par l'intermédiaire de sa filiale 5asec RIF a acquis l'intégralité des parts de la SAS Sopress auprès de la société Presspro. La société Sopress exploite deux pressings dans le centre de Lyon.

En date du 18 juin 2021, la Société, par l'intermédiaire de sa filiale 5asec Latam, a cédé l'intégralité des parts détenues dans BRB Argentina SA et Dilexia SA. Avec cette cession, le Groupe n'a plus d'activité en propre en Argentine.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice sont établis et présentés conformément au Plan Comptable Général et aux Principes Comptables généralement admis.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

I. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : l'entreprise a retenu les durées réelles d'utilisation telles qu'elles sont prévues au niveau du groupe pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées comme suit :

La décomposition des actifs incorporels est principalement constituée de malis de confusion précédemment activés. Ces actifs sont présumés avoir une durée d'utilisation non limitée, ils sont donc non amortissables. Dès lors, ils doivent faire l'objet d'un test de dépréciation annuel ou dès l'apparition d'un indice de perte de valeur (règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015).

La valeur actuelle des fonds de commerce et des malis techniques est donc appréciée chaque année par référence à la :

- la valeur de marché : accord de vente irrévocable sur un marché actif ou transactions récentes sur un actif similaire
- la valeur d'usage : appréciée en appliquant la méthode des Discounted Cash-Flow (D.C.F)

Une provision pour dépréciation est constatée si la valeur d'inventaire des malis techniques est inférieure à la plus grande de ces deux valeurs.

Au cours de l'exercice précédent, la Société a ainsi comptabilisé une dépréciation exceptionnelle de 9 684 850 euros sur la valeur de ces malis de confusion précédemment activés.

Les logiciels comprennent pour l'essentiel les couts de développement et d'enrichissement d'outils métiers (Horus, application 5asec) et fonctionnels (logiciel de Business Intelligence, de comptabilité).

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- | | |
|--------------------------------------|--------------|
| ▪ Logiciels informatiques | de 2 à 7 ans |
| ▪ Matériel de bureau et informatique | de 3 à 5 ans |
| ▪ Mobilier | de 7 à 8 ans |

II. IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat ainsi que par les frais accessoires d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour le groupe, celle-ci tient compte de la quote-part de la situation nette détenue, de la valeur de marché et des perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la quote-part de l'actif net réévalué des filiales, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les décisions prises ou les actions envisagées ne contredisent pas les hypothèses retenues.

III. CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Cette dépréciation est appréciée au cas par cas. Aucune méthode de dépréciation statistique n'est appliquée.

IV. CHANGEMENT DE METHODES

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

V. PROVISIONS

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêt.

VI. ENGAGEMENTS DE RETRAITE :

La convention collective prévoit le règlement d'indemnités de fin de carrière.

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont comptabilisés au passif du bilan pour un montant de 63 814 € au 31 décembre 2020.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à la retraite entre 166 et 172 trimestres selon les générations avec une rotation du personnel sur la base du réel constaté en tenant compte des éléments suivants :

- Paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- Données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- Taux d'actualisation retenu à 0,5% (vs 0,75% en 2019), ainsi qu'une progression annuelle de 1.8% des salaires iso vs 2019

- La table de mortalité utilisée est celle fournie par l'Institut National des Etudes Démographiques (table 2014-2016 par sexe)

VII. UTILISATIONS D'ESTIMATIONS ET HYPOTHESES ET JUGEMENTS DE LA DIRECTION

Le Groupe procède régulièrement à des estimations et établit des hypothèses qui ont un impact sur la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, sur des éléments de produits et de charges ainsi que sur les informations données dans les notes en annexe.

Ces estimations et hypothèses font l'objet de révisions et d'analyses régulières qui intègrent les données historiques ainsi que les données prévisionnelles considérées comme les plus probables.

Une évolution divergente des estimations et hypothèses retenues pourrait avoir un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
<i>Immobilisations incorporelles</i>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 736 695		464 073
TOTAL	10 736 695		464 073
<i>Immobilisations corporelles</i>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.			
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier	171 238		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	171 238		
<i>Immobilisations financières</i>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	9 828 136		48 361 293
Prêts et autres immobilisations financières	66 322		3 053
TOTAL	9 894 458		48 364 346
TOTAL GENERAL	20 802 391		48 828 419

Etat des immobilisations

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			11 200 768	
TOTAL			11 200 768	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers				
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier			171 238	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			171 238	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			58 189 429	
Prêts et autres immobilisations financières			69 375	
TOTAL			58 258 804	
TOTAL GENERAL			69 630 810	

Le 23 décembre 2020, dans le cadre de l'exécution du plan de sauvegarde par continuation de sa filiale, la Société a procédé à l'augmentation de capital de 5asec Group par incorporation de l'intégralité de son compte courant d'un montant global de 48 361 k€, suivie d'une réduction du capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues

Etat des amortissements

Cadre A				
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.	71 690	225 020	(0)	296 710
TOTAL	71 690	225 020	(0)	296 710
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.				
Inst. gales., agenc. et aménagements divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau et informatique, mobilier	59 693	45 099		104 792
Emballages récup. et divers				
TOTAL	59 693	45 099		104 792
TOTAL GENERAL	131 383	270 119	(0)	401 502

Cadre B	Ventil. Mouvements provisions amortissements dérogatoires						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amort. A la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amort. Fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amort. Fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'étab. et développement							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agenc. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, infor, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE			

Cadre C				
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler	1 262 585	(1 262 585)		
Primes de remboursement des obligations				

Le plan d'apurement du passif de la Société, adopté par le Tribunal de commerce en date du 15 décembre 2020, a provoqué la conversion intégrale en capital des obligations et de la dette Unirate détenues par l'Actionnaire (cf cf. Note Faits marquants et événements postérieurs à la clôture). Les frais d'émission de ces emprunts, initialement répartis sur une durée de 7 ans en linéaire, ont donc été intégralement dépréciés sur l'exercice.

Etat des provisions

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées	235 070	106 715		341 785
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
TOTAL	235 070	106 715	(0)	341 785
Risques et charges	43 682	98 758		142 440
Provisions pour litiges				
Provisions pour pensions & obligations				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL	43 682	98 758		142 440

NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations	9 684 850			9 684 850
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations titres de participations	600 000	45 010 461	10 000 000	35 610 461
Immobilisations financières				
Sur comptes clients	49 412 242		49 412 242	
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL	59 697 092	45 010 461	59 412 242	45 295 311
TOTAL GENERAL	59 975 844	45 215 934	59 412 242	45 779 536
Dont dotations et reprises : - d'exploitation		20 132		
Dont dotations et reprises : - financières				
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles		45 195 802	59 412 242	
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation				

Compte tenu des dispositions du plan de continuation de sa filiale, la créance portée par Financière Hygie à l'égard de sa filiale 5àsec Group a été intégralement dépréciée pour un montant global de (49 412 k€) au cours de l'exercice précédent. Sur l'exercice, compte tenu de la conversion de cette créance, la dépréciation a été intégralement reprise.

Au 31 décembre 2020, la Société a procédé à un test de valeur sur la valorisation de sa participation 5asec Group. Compte tenu du soutien de l'actionnaire, de la sortie des filiales françaises des procédures collectives et des perspectives de rentabilité, la dépréciation a été ajustée.

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	69 375		69 375
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	3 005 038	3 005 038	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	44 283	44 283	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	126 626	126 626	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	159 143	159 143	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	1 444 985	1 444 985	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	813	813	
Charges constatées d'avance	117 927	117 927	
TOTAL	4 968 190	4 898 815	69 375
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes (*)

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances	
			A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	1 500 000			1 500 000
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	23 125			23 125
Fournisseurs et comptes rattachés	2 833 074	2 680 559	30 503	122 012
Personnel et comptes rattachés	1 034 337	1 034 337		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	700 803	674 859	5 189	20 755
Impôts sur les bénéfices	45 891	45 891		
Taxe sur la valeur ajoutée	39 579	20 571	3 802	15 206
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	50 977	50 977		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	142 559	142 559		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	6 370 346	4 649 754	39 494	1 681 098
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 523 125			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

(*) Sous réserve des contestations des créanciers en cours

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles OCA1	23 125	
Autres emprunts obligataires		381 164
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		526 245
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 128 025	344 541
Dettes fiscales et sociales	1 091 630	504 699
TOTAL	2 242 779	1 756 648

Détail des charges à payer

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
168831 Int courus Bond Loan BC		381 164
168841 Int courus Unitranche		526 245
168880 Intérêts courus sur OCA 1	23 125	
408100 Fournisseurs Factures non parvenues	700 025	306 809
408110 Fournisseur FNP GROUPE	428 000	37 732
428200 Dettes provisionnées pour congés à payer	117 405	70 237
428600 Autres charges à payer	914 594	400 748
438200 Charges sociales sur congés à payer	59 630	33 714
TOTAL	2 242 779	1 756 648

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Créances clients et comptes rattachés	30 888	357 939
TOTAL	30 888	357 939

Détail des produits à recevoir

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
418100 Clients Factures à établir	30 888	357 939
TOTAL	30 888	357 939

Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Charges d'exploitation	117 927	24 597
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	117 927	24 597

Composition du capital social

POSTES CONCERNES	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	18 331 611	1	18 331 611
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice)	17 710 747	1	17 710 747

Dans le cadre de ses engagements au plan de redressement de la Société, l'actionnaire a procédé en date du 20 novembre 2020 à une conversion intégrale en capital de ses créances BDC Bonds et Unirate en ce inclus les intérêts courus et capitalisés (60 921k€), suivie d'une réduction du capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues (cf cf. Note Faits marquants et événements postérieurs à la clôture).

Mouvements sur capitaux propres

	Exercice clos le 31 /12 /2019	Variation	Exercice clos le 31 /12 /2020
Capital Social	18 331 611	(620 864)	17 710 747
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Réserve légale			
Autres réserves			
Report A nouveau	(2 403 952)	+2 403 949	(3)
Perte de la période	(60 137 470)	+60 137 470	5 257 057
TOTAL	(44 209 810)	61 920 555	22 967 801

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Exercice clos le 31 /12 /2020	Exercice clos le 31 /12 /2019
Ventes de marchandises		
Ventes de produits finis		
Prestations de services	3 312 144	4 119 527
TOTAL	3 312 144	4 119 527

Pendant toute la durée des procédures de Baechler Teinturiers, il a été convenu avec le commissaire au sursis concordataire de renoncer à la facturation des managements fees représentant un manque à gagner d'environ -0,7 m€ pour la Société versus l'exercice précédent.

Répartition par zone géographique	Exercice clos le 31 /12 /2020	Exercice clos le 31 /12 /2019
France	3 312 144	4 119 527
Etranger		
TOTAL	3 312 144	4 119 527

Analyse du résultat exceptionnel

Le profit exceptionnel d'un montant net de 7 614 k€ se décompose essentiellement :

- D'honoraires et rémunérations exceptionnels liés à la procédure de redressement judiciaire : -1 798 k€
- D'abandons de créances consentis et obtenus pour un montant net de + 821 k€
- De dotations et reprises de dépréciations exceptionnelles sur titres et comptes courants pour un montant net +10 000 k€,
- Des dotations pour amortissements dérogatoires des frais d'acquisition des titres : -107 k€,
- D'un write-off sur les frais d'émission d'emprunts – 1 263 k€,
- La cession pour 1 euro symbolique à l'actionnaire d'une partie du C/C détenu par la Société sur 5asec Group, le compte courant était intégralement déprécié à l'ouverture.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	(2 357 088)	
Résultat exceptionnel (et participation)	7 614 145	
Résultat comptable	5 257 057	

La charge d'intégration fiscale a été calculée au taux de droit commun, soit 28%. La ventilation de l'impôt sur les bénéfices tient compte des réintégrations et des déductions fiscales opérées dans le résultat fiscal.

Financière Hygie est la société mère du groupe fiscal (article 223 A du CGI) composé en 2020 de 19 sociétés, détenues directement ou indirectement. La Société calcule son impôt sur les sociétés comme si elle était imposée séparément, indépendamment du fait qu'elle soit membre d'un groupe fiscalement intégré.

Rémunérations des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

Répartition des effectifs (équivalent temps plein)	Exercice clos le 31 /12 /2020	Exercice clos le 31 /12 /2019
Cadres	18	17
Agents de maitrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	18	17

Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société

Financière Hygie
SAS au capital de 17 710 747 euros
8 Rue du Sentier
75 002 Paris
RCS Paris 831 151 501

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020 s'élèvent à 89 567 euros (hors procédures collectives).

Tableau des filiales et participations

Société	Pays	Devise	Capital social	Réserves et report à nouveau (*)	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis	CA HT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos
Sasec Group SAS	France	EUR	16 916 759	-77 230	58 189 429	22 578 968	609 499	0	8 784 364

| *en ce inclus les primes liées au capital |

5 à SEC GROUP est détenu à plus de 50 %.

Aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours de la période.

Engagements donnés et reçus

Engagements reçus

- **Option d'achat**

Dans le cadre de la cession de sa filiale brésilienne, le Groupe dispose d'une option d'achat des parts de 5àsecParticipacoes de 5 ans à compter du 8 mai 2020. Cette option est assortie d'une garantie d'un an de salaire octroyée aux deux managers acquéreurs à compter de la levée de l'option avec une garantie d'actif et de passif limitée à 10 % du prix.

Engagements donnés

- **Garanties**

Dans le cadre de la cession de sa filiale brésilienne 5àsecParticipacoes, une garantie a été accordée aux managers acquéreurs en cas d'atteinte à leurs biens propres d'une durée 5 ans ou durée de prescription.

Engagements à l'égard des Banques prêteuses

Dans le cadre de la Convention de Crédits signée en date du 17 octobre 2017, le Groupe, via sa filiale 5 à Sec RIF, avait souscrit une ligne de Crédit Renouvelable (*Revolving Credit Facility*) destinée à financer ses besoins en fonds de roulement, d'un montant maximum de 5 000 K€.

Par ailleurs, Financière Hygie, avait souscrit à la même date à une dette obligataire convertible « BDC Bonds » et un emprunt bancaire « Unirate Bond ».

Les Conventions prévoyaient :

- le respect de ratios à date de clôture de chaque arrêté semestriel et annuel,
- la mise en place d'une couverture de taux pour un montant et une durée minimum,
- des sûretés par le nantissement d'un certain nombre d'actifs détenus par le Groupe.

Compte tenu des événements post clôture, l'ensemble de ces engagements a été dénoncé.